

Bilan actif

DUPAS

Etats de synthèse au 30/09/2022

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 30/09/22	Net au 30/09/21
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	8 298	8 298		
Fonds commercial	3 463		3 463	3 463
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	238 272	231 083	7 189	3 650
Installations techniques, matériel et outillage	164 898	161 811	3 087	4 864
Autres immobilisations corporelles	91 805	40 703	51 102	23 351
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	49 246		49 246	49 246
Autres titres immobilisés				
Prêts				1 000
Autres immobilisations financières	612		612	612
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	556 593	441 895	114 698	86 186
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	104 083		104 083	126 719
Créances				
Clients et comptes rattachés	252 301	813	251 488	164 192
Fournisseurs débiteurs	839		839	472
Personnel				
Etat, Impôts sur les bénéfices				
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	8 309		8 309	12 629
Autres créances				
Divers				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	595 454		595 454	613 033
Charges constatées d'avance	3 589		3 589	951
TOTAL ACTIF CIRCULANT	964 574	813	963 761	917 995
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	1 521 167	442 708	1 078 459	1 004 181

Florent WOUSSEN
Sté A. DUPAS et C^{ie}
21, Rue Paul-Marion
B.P. 1004
76061 LE HAVRE CEDEX

Certifié conforme d'original.

6.9.2.24

Bilan passif

DUPAS

Etats de synthèse au 30/09/2022

	Net au 30/09/22	Net au 30/09/21
PASSIF		
Capital social ou individuel	70 000	70 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	7 000	7 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	476 718	464 444
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	99 296	52 274
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	653 014	593 718
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
<i>Emprunts</i>		
<i>Découverts et concours bancaires</i>		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	156 349	168 682
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	146 594	142 809
<i>Personnel</i>	39 032	31 620
<i>Organismes sociaux</i>	30 418	28 203
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>	16 811	2 206
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	18 332	15 424
<i>Etat, Obligations cautionnées</i>		
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	11 300	14 440
Dettes fiscales et sociales	115 892	91 893
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	6 609	7 079
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	425 445	410 463
Ecart de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	1 078 459	1 004 181

Règles et méthodes comptables

Désignation de l'entreprise : SAS DUPAS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2022, dont le total est de 1 078 459 €
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un excédent de 99 296 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2021 au 30/09/2022.
Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 30/11/2022 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2020 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Le coût d'une immobilisation produite par l'entreprise pour elle-même est déterminé en utilisant les mêmes principes que pour une immobilisation acquise. Ce coût de production inclut le prix d'achat des matières consommées des coûts attribuables à la préparation en vue de l'utilisation envisagée après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement. Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Florent WOUSSEN
Sté A. DUPAS et Cie
21, Rue Paul-Marion
B.P. 1004
76061 LE HAVRE CEDEX

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 an
- * Constructions : 8 à 20 ans
- * Agencements des constructions : 3 à 10 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 3 à 10 ans
- * Matériel de transport : 1 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 5 ans
- * Matériel informatique : 2 à 3 ans
- * Mobilier : 5 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Règles et méthodes comptables

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Néanmoins, étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Florent WOUSSEN
Sté A. DUPAS et C^{ie}
21, Rue Paul-Marion
B.P. 1004
76061 LE HAVRE CEDEX

6.9.2.424

Notes sur le bilan

Actif immobilisé**Tableau des immobilisations**

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	3 463			3 463
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	8 298			8 298
Immobilisations incorporelles	11 761			11 761
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui	131 826	4 966	2 720	134 072
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	104 200			104 200
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	164 898			164 898
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	64 427	41 198	24 663	80 962
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	7 000	1 097		8 097
- Emballages récupérables et divers	3 660		915	2 745
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	476 012	47 261	28 298	494 975
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	49 246			49 246
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	1 612		1 000	612
Immobilisations financières	50 857		1 000	49 857
ACTIF IMMOBILISE	538 630	47 261	29 298	556 593

Florent WOUSSEN
 Sté A. DUPAS et C^{ie}
 21, Rue Paul-Marion
 B.P. 1004
 76061 LE HAVRE CEDEX

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		47 261		47 261
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		47 261		47 261
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		28 298	1 000	29 298
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		28 298	1 000	29 298

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	30/09/2022
Éléments achetés	
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	3 463

Immobilisations corporelles

Par exception à la règle des cessions d'immobilisations, les profits résultant de la sortie de matériels destinés à la location qui sont constitués par des indemnités versées par les clients, ont été incorporés aux produits résultant de la location desdits matériels.

La valeur nette comptable de ces matériels sortis figure donc en charges exceptionnelles sans que figure en contre partie un prix de cession en produits exceptionnels.

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
- Participations (détenues entre 10 et 50 %)				
SARL DECORPEINT 76290 MONTIVILLIERS	44 000		30,00	

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)					
- Participations (détenues entre 10 et 50 %)	49 245	49 245			
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	8 298			8 298
Immobilisations incorporelles	8 298			8 298
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui	131 826	53	2 720	129 160
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	100 550	1 373		101 923
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	160 034	1 777		161 811
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	42 344	12 316	23 356	31 304
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	7 000	313		7 313
- Emballages récupérables et divers	2 391	610	915	2 086
Immobilisations corporelles	444 146	16 442	26 991	433 597
ACTIF IMMOBILISE	452 444	16 442	26 991	441 895

Notes sur le bilan

Actif circulant**Etat des créances**

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 265 648 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	612		612
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	252 301	252 301	
Autres	9 147	9 147	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	3 589	3 589	
Total	265 648	265 037	612
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice	1 000		

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS FACT. A ETABLIR	484
Total	484

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 70 000 Euros décomposé en 1 000 titres d'une valeur nominale de 70 €

Notes sur le bilan

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 23/02/2022.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	52 274
Prélèvements sur les réserves	40 000
Total des origines	92 274
Affectations aux réserves	52 274
Distributions	40 000
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
Total des affectations	92 274

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/10/2021	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 30/09/2022
Capital	70 000				70 000
Réserve légale	7 000				7 000
Réserves générales	464 444	12 274	52 274	40 000	476 718
Résultat de l'exercice	52 274	-52 274	99 296	52 274	99 296
Dividendes		40 000			
Total Capitaux Propres	593 718		151 570	92 274	653 014

Notes sur le bilan

Dettes**Etat des dettes**

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 425 445 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	146 594	146 594		
Dettes fiscales et sociales	115 892	115 892		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	162 958	162 958		
Produits constatés d'avance				
Total	425 445	425 445		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	156 349			

Charges à payer

	Montant
FOURNIS.FACT.NON PARVENUE	33 841
CONGES A PAYER	17 855
CHARGES S/PARTICIP W.F	8 000
CHARGES S/PARTICIP & PRIME G.L	471
CHARGES S/CONGES PAYES	7 142
ETAT AUTRES CH. A PAYER	9 704
DEBIT.CRED.DIV.CHAR.A PAY	2 479
Total	79 492

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation**Charges constatées d'avance**

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHGES CONSTATEES D AVANCE	3 589		
Total	3 589		



Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

I.F.C

Détail des sommes versées au GAN au titre de l'indemnité de licenciement et de fin de carrière souscrites en 1989 (montant initial : 15 244,90 Euros). Versements complémentaires IFC : 15 000 € en 2011 et 10 000 € en 2015

Actualisation non constatée en comptabilité. Valeur au 31 décembre 2021 :

- indemnité de fin de carrière 62 334,49 Euros

Le montant de l'indemnité de fin de carrière en valeur actuelle, selon l'ancienneté acquise à la date de clôture du bilan s'élève à 85 718 € (charges patronales incluses).



Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 10 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	2	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	3	
Ouvriers	5	
Total	10	



SAS « A DUPAS ET CIE »
Siège social au HAVRE, 23 rue Paul Marion
SAS au capital de 70.000 €.
358 500 809 RCS LE HAVRE

**DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT
ET DE FIN DE MANDAT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

Prise lors de l'assemblée générale ordinaire annuelle du :
2 mars 2023

Comptes annuels de l'exercice clos-le :
30/09/2022

QUATRIEME RESOLUTION

Affectation du résultat :

L'Assemblée Générale sur proposition du Président, décide d'affecter le bénéfice distribuable de l'exercice d'un total de 99 296,43 €, correspondant au résultat bénéficiaire de l'exercice de 99 296,43 €, de la manière suivante :

-Affectation du bénéfice distribuable s'élevant à 99 296,43 Euros en Autres réserves pour la totalité, soit 99 296,43 Euros.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents et représentés.

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée prend acte de la fin et du non renouvellement des mandats du Commissaire aux comptes titulaire : La société « KPMG », PARIS La Défense (92066) – Tour Egho – 2 Avenue Gambetta – CS 60055, 775 726 417 RCS NANTERRE ; et du Commissaire aux comptes suppléant, M. Cailliau Francis, 299 RUE WINSTON CHURCHILL, 59240 DUNKERQUE, SIREN 319 335 469, qui sont arrivés à terme lors de l'assemblée générale ordinaire annuelle du 5 mars 2020 qui a approuvé les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2019.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés présents et représentés.

Florent WOUSSEN
Sté A. DUPAS et Cie
21, Rue Paul-Marion
B.P. 1004
76061 LE HAVRE CEDEX



6.9.01.2024